

**11 mai 2023**

Cher Actionnaire,

## **Schroder International Selection Fund (la « Société ») – modifications de la politique de distribution de certaines catégories d'actions (les « Catégories d'actions »)**

Nous vous écrivons pour vous informer qu'à la suite d'une récente révision, nous avons décidé de modifier la politique de distribution de certaines Catégories d'actions des compartiments suivants : **Schroder ISF EURO Corporate Bond, Schroder ISF EURO Credit Conviction, Schroder ISF Sustainable EURO Credit et Schroder ISF Strategic Credit** (collectivement, les « Compartiments »). Les modifications apportées à la politique de distribution pour chacune des Catégories d'actions concernées sont indiquées en annexe de la présente lettre. La fréquence de distribution des Catégories d'actions ne changera pas.

Les modifications entreront en vigueur pour les distributions devant être versées le **27 juin 2023** (la « Date effective ») conformément au nombre d'actions détenues par les actionnaires à la date d'enregistrement du **14 juin 2023** et s'appliqueront à toutes les distributions à venir.

Comme indiqué dans le prospectus de la Société, nous examinons périodiquement les Catégories d'actions de distribution fixe et nous nous réservons le droit d'y apporter des modifications. Par exemple, si le revenu d'investissement net de frais est supérieur à l'objectif de distribution fixe, nous pouvons relever le montant à distribuer. De même, nous pouvons juger approprié de déclarer un dividende d'un montant inférieur à l'objectif de distribution fixe.

Les commissions des Catégories d'actions resteront inchangées et les coûts imputables à ces modifications, notamment les coûts réglementaires et liés à la communication aux actionnaires, seront assumés par Schroder Investment Management (Europe) S.A., la société de gestion de la Société.

L'ampleur de la modification apportée au profil de risque et de rendement du Compartiment à la suite de ces changements n'est pas significative. Toutes les autres caractéristiques principales du Compartiment, y compris son indicateur de risque synthétique (ISR), demeureront inchangées.

### **Rachat ou conversion de vos actions vers un autre compartiment Schroders**

Nous espérons que vous opterez pour le maintien de votre investissement au sein du Compartiment après ces modifications. Cependant, si vous souhaitez demander le rachat de votre participation dans le Compartiment ou la convertir vers d'autres compartiments ou catégories d'actions de la Société avant la Date effective, vous pouvez le faire à tout moment jusqu'à l'heure de clôture des transactions le 14 juin 2023.

Veuillez vous assurer que votre instruction de rachat ou de conversion parvient à HSBC Continental Europe, Luxembourg (« HSBC ») avant cette date limite. HSBC exécutera sans frais vos ordres de rachat ou de conversion conformément aux dispositions du prospectus de la Société. Toutefois, dans certains pays, les agents payeurs, banques correspondantes ou autres intervenants locaux peuvent appliquer des frais de transaction. Il se peut en outre que l'heure locale de clôture des transactions qu'ils appliquent soit

antérieure à celle susmentionnée. Nous vous recommandons dès lors de vous renseigner auprès de ces intervenants afin de vous assurer que vos instructions parviennent à HSBC avant l'heure de clôture des transactions susmentionnée.

Nous conseillons aux actionnaires de lire le document d'information clé (le DIC) du Compartiment pour la Catégorie d'actions concernée ainsi que le prospectus de la Société, disponibles sur [www.schroders.lu](http://www.schroders.lu).

Pour toute question ou information complémentaire concernant les produits Schroders, nous vous invitons à consulter le site [www.schroders.com](http://www.schroders.com), ou à contacter votre bureau Schroders local, votre conseiller professionnel habituel ou Schroder Investment Management (Europe) S.A. au (+352) 341 342 202.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos plus cordiales salutations,

**Le Conseil d'administration**

**Annexe**

Liste des Catégories d'actions dont les politiques de distribution évoluent au sein du Compartiment

**EURO Corporate Bond**

<b>Code ISIN</b>	<b>Devise de la catégorie d'actions</b>	<b>Catégorie d'actions</b>	<b>Politique de distribution actuelle par an</b>	<b>Politique de distribution future par an</b>
LU0425487740	EUR	A Distribution (SF)	2,00 % par an payés semestriellement	2,50 % par an payés semestriellement
LU0406854488	EUR	A1 Distribution (SF)	2,00 % par an payés semestriellement	2,50 % par an payés semestriellement
LU0512749036	EUR	B Distribution (SF)	2,00 % par an payés semestriellement	2,50 % par an payés semestriellement
LU0968427327	EUR	Z Distribution (SF)	2,00 % par an payés semestriellement	2,50 % par an payés semestriellement

**EURO Credit Conviction**

<b>Code ISIN</b>	<b>Devise de la catégorie d'actions</b>	<b>Catégorie d'actions</b>	<b>Politique de distribution actuelle par an</b>	<b>Politique de distribution future par an</b>
LU0995120242	EUR	A Distribution (SF)	2,50 % par an payés semestriellement	3,00 % par an payés semestriellement

**Sustainable EURO Credit**

<b>Code ISIN</b>	<b>Devise de la catégorie d'actions</b>	<b>Catégorie d'actions</b>	<b>Politique de distribution actuelle par an</b>	<b>Politique de distribution future par an</b>
LU2191243414	EUR	A Distribution (SF)	2,00 % par an payés semestriellement	2,50 % par an payés semestriellement

**Strategic Credit**

<b>Code ISIN</b>	<b>Devise de la catégorie d'actions</b>	<b>Catégorie d'actions</b>	<b>Politique de distribution actuelle par an</b>	<b>Politique de distribution future par an</b>
LU1046236037	Couverte en EUR	A Distribution (QF)	2,50 % par an payés trimestriellement	3,00 % par an payés trimestriellement
LU1046236110	Couverte en EUR	B Distribution (QF)	2,50 % par an payés trimestriellement	3,00 % par an payés trimestriellement
LU1365048948	Couverte en USD	A Distribution (MF)	3,00 % par an payés mensuellement	4,50 % par an payés mensuellement

Conformément aux dispositions du prospectus de la Société, les Catégories d'actions de distribution peuvent être émises avec des fréquences ou des modalités de distribution différentes, désignées comme suit :

Fréquence de distribution : M = mensuelle, T = trimestrielle, S = semestrielle, A = annuelle

Type de distribution : F = fixe ou V = variable